

Cabinet BROSSEAU-MORIN
 2, rue Paré
 B.P 91008
 44010 NANTES CEDEX 1

TARIFS DES PRESTATIONS 2018

HONORAIRES DE LOCATION	HORS TAXES	TTC
LOCAL D'HABITATION		
<u>Pour le locataire</u> :		
- honoraires constitution dossier	8.33 €	10.00 €/m2
- honoraires état des lieux	2.50 €	3.00 €/m2
<u>Pour le propriétaire</u> :		
- honoraires constitution dossier	8.33 €	10.00 €/m2
- honoraires état des lieux	2.50 €	3.00 €/m2
- honoraires d'entremise	166,67 €	200,00 €
 REDACTION BAIL HABITATION AVEC LOCATAIRE EN PLACE avec état des lieux, par moitié entre propriétaire et locataire (sans honoraires de location – avec changement nom locataire)	 250.00 €	 300.00 €
 AVENANT DE BAIL D'HABITATION par moitié entre propriétaire et locataire	 100.00€	 120.00 €
 BAIL DE GARAGE par moitié entre propriétaire et locataire	 130.00 €	 156.00 €
 REDACTION NOUVEAU BAIL HABITATION en colocation suite A changement de colocataire	 300.00 €	 360.00 €
 LOCAL PROFESSIONNEL (sur le loyer annuel) à la charge du locataire	 40.00 %	 48.00 %
 LOCAL COMMERCIAL (sur le loyer des trois premières années) à la charge du locataire	 13.32 %	 16.00 %
 TVA 20 %		
GERANCE	HORS TAXES	TTC
HONORAIRES SUR LES SOMMES ENCAISSEES (à la charge du propriétaire)	7.00 %	8.40 %
ASSURANCE LOYERS IMPAYES sur les sommes encaissées (à la charge du propriétaire)	4.00 %	4.80 %
HONORAIRES RENOUVELLEMENT BAIL COMMERCIAL AVEC AUGMENTATION HORS INDICE (à la charge du propriétaire)	5.00 % (sur loyer annuel renouvelé)	6.00 %
HONORAIRES VACATION POUR EXPERTISE ASSURANCE (à la charge du propriétaire)	83.33 €	100.00 €
RENOUVELLEMENT BAIL COMMERCIAL SUIVANT INDICES (à partager par moitié entre propriétaire et locataire)	583.33 €	700.00 €
ETABLISSEMENT D'UN BAIL COMMERCIAL (sans recherche de Locataire, pour chacun	5 % (sur loyer annuel)	6.00 %
ETAT DES LIEUX LOCAL COMMERCIAL	4 % (sur loyer annuel)	4.80 %

Cabinet BROSSEAU-MORIN
2, rue Paré
BP 91008
44010 NANTES CEDEX 1

TARIF DES PRESTATIONS 2018

CONTRAT DE SYNDIC « ALUR »

	€ hors taxes/	TTC 20%
Honoraires annuels de gestion, frais administratifs Inclus, par lot principal, selon la qualité et la complexité de l'immeuble, prix moyen	150.00	180.00
Avec un forfait minimum pour 6 lots ou moins de	1200.00	1440.00
Ouverture d'un compte bancaire séparé, obligatoire pour les immeubles de plus de 15 lots principaux, frais bancaires		50.00
Frais d'affranchissement	suivant tarif postal en vigueur	
Frais de dossier de mutation, à la charge du vendeur	208.34	250.00
Copies papier documents au notaire (diagnostics, règlement)	10.00	12.00
Copies à la page, au-delà de 50 unités	0.16	0.20
Vacation, taux horaire aux heures ouvrables : du lundi au Jeudi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00, le vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00	60.00	72.00
Majoration pour dépassement d'horaire		+ 30 %
Assemblée générale ou conseil syndical supplémentaire (frais d'affranchissement en sus)		à la vacation
Frais de rappel (à la charge du débiteur)		
1 ^{ère} relance	gratuite	
Mise en demeure	25.00	30.00
Frais de poursuites ou contentieux	180.00	216.00
Gestion de sinistre (sans responsabilité de la copropriété) Ouverture de dossier, assistance à expertise,		à la vacation

HONORAIRES DE TRANSACTION

De 0 à 114.999 €	forfait 8000 € TTC
De 115.000 à 169.999 €	7 %
De 170.000 à 199.999 €	6.50 %
De 200.000 à 249.999 €	6 %
Au-delà de 250.000 €	5 %